

Alerte Horticole

#01 Août 2020

Côte d'Ivoire

Les alertes horticoles identifient les défis actuels et soulignent les mesures urgentes pour le secteur horticole en Côte d'Ivoire, sur la base d'enquêtes et de discussions de groupe avec diverses parties prenantes.

(Photo: Tuo Nahoua)

Alerte 1

La réduction des revenus, des ménages et des opérations menace les moyens de subsistance et réduit la résilience aux chocs futurs

Alerte 2

Le manque de fonds et d'accès au financement entravent la préparation de la production et de la transformation

Alerte 3

Une accessibilité réduite aux intrants entraînera une baisse du rendement commercialisable au cours des prochaines saisons

Alerte 4

Réduction de la demande des marchés d'exportation

Alerte 1

La réduction des revenus de la filière fruitière menace les moyens de subsistance et réduit la résilience aux crises futures

Quel est l'impact ?

- De nombreux contrats de sous-traitants ont été annulés en raison de la réduction des exportations et de la fermeture d'institutions telles que les écoles et les hôtels combiné à une augmentation des coûts opérationnels. Cela a conduit à une réduction des revenus agricoles de la filière fruitière.
- En raison de la mobilité restreinte et de la baisse générale de l'activité économique, la contribution du revenu des ménages non agricole a également diminué.
- Les ménages agricoles connaîtront une réduction de leurs moyens de subsistance et sont forcés de réduire leurs dépenses d'alimentation, d'éducation et de santé.
- La résilience des exploitations agricoles est réduite, ce qui rend les ménages plus vulnérables aux crises. Cet effet pourrait également se répercuter sur les saisons suivantes.

Quelles actions sont nécessaires ?

- Accompagnement spécifique de l'entreprise dans l'élaboration de la stratégie et des plans d'action pour surmonter le choc de la pandémie, devenir plus compétitif sur le marché et devenir plus résilient.
- Identifier des subventions financièrement et matériellement au producteurs.
- Guider les acteurs pour la mise en place des mécanismes de subventions.

Quelles parties prenantes doivent être impliquées ?

- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- Les acteurs de la chaîne de valeurs (y compris les producteurs, les coopératives agricoles, les transformateurs, les commerçants, les exportateurs)
- Les organisations professionnelles agricoles de chaque filière: Organisation des producteurs-exportateurs de Bananes, d'Ananas, de Mangues et autres fruits de Côte d'Ivoire (OBAMCI), Organisation Centrale des producteurs-exportateurs d'Ananas et Bananes de Côte d'Ivoire (OCAB), Association Régionale des Exportateurs de Mangues (AREXMA), Fonds Interprofessionnel Pour La Recherche Et Le Conseil Agricole (FIRCA), Fédération des producteurs de Mangues de Côte d'Ivoire (FEPROMACI).
- HortiFresh

Qui doit prendre l'initiative ? Qui doit conduire l'action ?

- Les organisations professionnelles agricoles devront prendre l'initiative et conduire l'action par filière
- HortiFresh soutiendra les parties concernées

Alerte 2

Le manque de fonds et d'accès au financement entravent la préparation de la production et de la transformation

Quel est l'impact ?

- Il a été difficile d'accéder aux fonds pendant la saison.
- Bien que les prix à la production n'aient pas changé cette année, les exportateurs ont retardé les paiements aux petits agriculteurs en raison de problèmes de trésorerie, ce qui crée également des problèmes de trésorerie pour les producteurs.
- Les producteurs devraient investir dans l'entretien de leurs vergers, mais ils ne peuvent pas faire ces investissements.
- Les problèmes de trésorerie et d'accès aux fonds nécessitent une action urgente, car cela retarde le paiement des petits producteurs et rend difficile le financement de leurs opérations par les entreprises.
- Réduction de la qualité et de la quantité de fruits car la capacité des agriculteurs à investir dans l'entretien des vergers est réduite.

Quelles actions sont nécessaires ?

- Réaliser une étude sur toutes les institutions financières capables de financer des activités dans la filière fruitière ivoirienne. Obtenir un aperçu de leurs besoins et conditions, notamment compte tenu de la pandémie.
- Approcher les banques (c'est-à-dire Rabobank) et d'autres institutions pour voir quelles sont les possibilités de financement des entreprises et activités dans le secteur des fruits ivoiriens.
- Organiser une plate-forme commerciale virtuelle et inviter les banques et autres institutions financières afin qu'elles puissent mieux comprendre le secteur, et pour qu'elles puissent présenter davantage leurs services, leurs possibilités de soutien et leurs conditions.
- Fournir des crédits pour aider les entreprises à traverser le choc de la pandémie.
- Offrir un « crédit renouvelable » pendant la saison de production.
- Former les producteurs, les exportateurs et les fournisseurs d'intrants à l'accès aux crédits bancaires et aux institutions financières.

Quelles parties prenantes doivent être impliquées ?

- Ministère du Commerce et de l'Industrie
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- Les organisations professionnelles agricoles de chaque filière
- FIRCA
- Les institutions financières
- La Chambre du Commerce et de l'Industrie
- HortiFresh

Qui doit prendre l'initiative ?

- La FIRCA doit prendre l'initiative et conduire l'action.

Qui doit conduire l'action ?

Les femmes à Korhogo préparent les mangues séchées pour l'exportation.
(Photo: Tuo Nahoua)



Alerte 3

Une accessibilité réduite aux intrants entraînera une baisse du rendement commercialisable au cours des prochaines saisons

Quel est l'impact ?

- Les fournisseurs d'intrants, en particulier ceux qui ont des produits importés, ont attendu que les demandes arrivent avant de commander eux-mêmes des intrants.
- La disponibilité des intrants a été réduite pour les producteurs. Les producteurs ne peuvent pas accéder aux intrants de bonne qualité au moment opportun. Cela peut entraîner une réduction de la quantité et de la qualité des fruits au cours de la prochaine saison de production et affecter la récolte.
- L'importation d'intrants de bonne qualité a été un défi depuis le début de la pandémie en rapport avec les restrictions au niveau des ports. Le stock n'est pas suffisant.

Quelles actions sont nécessaires ?

- Sensibiliser et rassurer les importateurs pour qu'ils continuent à importer les intrants.
- Aider les producteurs à accéder aux intrants et à la technologie de production, afin qu'ils puissent produire des produits de meilleure qualité :
 - Relier les importateurs aux producteurs,
 - Les aider à utiliser correctement les intrants,
 - Essayer d'identifier et de procurer des intrants alternatifs de bonne qualité, plutôt que d'importer.
- Faciliter le préfinancement aux fournisseurs d'intrants, afin qu'ils puissent avoir un accès plus simple et fournir un système de paiement pour les producteurs. Encourager les banques à soutenir les producteurs en préfinançant les intrants et la certification.
- Organiser des Business Plateformes (B2B) qui feront la promotion des intrants.

Quelles parties prenantes doivent être impliquées ?

- Les importateurs et fournisseurs d'intrants agricoles
- Les organisations professionnelles agricoles de chaque filière
- Les producteurs
- Les exportateurs
- Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- Le Ministère du Commerce et de l'Industrie
- Les armateurs
- HortiFresh

Qui doit prendre l'initiative ? Qui doit conduire l'action ?

- Les fournisseurs d'intrants agricoles doivent prendre l'initiative en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.
- HortiFresh soutiendra les parties prenantes.

Préparation d'intrants agricoles pour l'application (Photo: Konaté Karamoko)



Alerte 4

Réduction de la demande des marchés d'exportation

Quel est l'impact ?

- Il y avait un réduction de la demande des fruits exportés, qui a réduit les revenus pour les exportateurs comme pour les producteurs. Les goulots d'étranglement sont principalement liés aux exportations vers l'Europe. Il y a trois principaux sujets de préoccupation lorsqu'il s'agit d'exporter vers l'Europe difficultés contractuelles en raison des restrictions de voyage, difficultés de trésorerie en raison de la diminution des prépaiements et fermeture des principaux marchés français (à savoir Rungis) pendant le pic de la pandémie COVID-19. Cela a coïncidé avec le pic de la récolte et de la vente des mangues.
- Il y a eu un réduction du forex entrant dans le pays.
- La pandémie a rendu très visibles les risques inhérents à l'approvisionnement d'une région.
- Il y a eu réduction du personnel (dans les centres de traitement ou refroidissement, par exemple).
- Il est difficile de respecter toutes les mesures de lutte contre le COVID-19, comme par exemple la réduction du nombre d'employés par centre de conditionnement, la distanciation sociale et le couvre-feu.

Quelles actions sont nécessaires ?

- Effectuer des études de marché pour aider les entreprises à mieux s'orienter et à s'adapter aux demandes du marché.
- Accompagnement dans la diversification des marchés. Aide à l'accès à d'autres marchés (c'est-à-dire en Afrique de l'Ouest). Aide à l'assouplissement des relations commerciales (fructières) avec le Maroc.
- Continuer à organiser des activités B2B, à relier les entreprises aux CBI et aux marchés d'exportation en Europe, par le biais d'une mission commerciale, ou d'une plateforme commerciale en ligne.
- Former les entreprises au commerce électronique et les accompagner dans le développement de la présence en ligne pour rendre les entreprises ivoiriennes plus visibles.

Quelles parties prenantes doivent être impliquées ?

- Les importateurs et les exportateurs
- Les organismes de développement internationaux telles que : Centre for the Promotion of Imports from Developing Countries (CBI), Netherlands African Business Council (NABC), et Import Promotion Desk (IPD)
- Le Ministère du Commerce et de l'Industrie
- Les structures étatiques telles que : l'Association pour la Promotion des Exportations de Côte d'Ivoire (APEX-CI), le Conseil National des Exportations de Côte d'Ivoire (CNE), le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGEACI)
- La Chambre du Commerce et de l'Industrie
- La Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire
- Chaque organisation professionnelle de producteur par filière
- HortiFresh

Qui doit prendre l'initiative ?

- Les exportateurs doivent prendre l'initiative et conduire l'action.
- HortiFresh soutiendra les parties prenantes.

Qui doit conduire l'action ?

Dashboard

Résultats de l'enquête d'août sur l'impact du COVID-19 sur le secteur fruitier en Côte d'Ivoire. Identification des sujets ou alertes pour le groupe de discussion

- Impacte très négatif
- Impacte négatif
- Impacte légèrement négatif
- Neutre

Details	Août Alertes
Système de production	
La superficie prévue des cultures en 2020	■ Alerte 3
La disponibilité et l'accès des agriculteurs aux intrants (de qualité) pour la production	■ Alerte 3
La disponibilité et l'accès des agriculteurs aux liquidités, pour préfinancer la production	■ Alerte 2
Les opérations sur le terrain pour la production	■
La disponibilité (et le coût) de la main-d'œuvre pour la production	■
Le coût global de production des cultures	■
La quantité de produits récoltés au cours de la dernière période de récoltes	■
La quantité de produits qui peut être récoltée lors de la prochaine saison	■
Les pratiques/opérations post-récolte pour la production	■
La mobilité des agriculteurs à destination ou en provenance des points de vente et distributeurs d'intrants	■
Les volumes de vente (aux vergers)	■
Les prix de vente (sortie vergers)	■
Organisations de producteurs	
La capacité des organisations de producteurs de fournir des services	■
Chaînes de valeur	
Les acteurs des chaînes de valeur d'accéder aux marchés nationaux	■
Les acteurs des chaînes de valeur d'accéder aux marchés régionaux	■
Les acteurs des chaînes de valeur d'accéder aux marchés internationaux	■ Alerte 4
Le partage d'informations et la coordination des activités entre les acteurs de la chaîne de valeur	■
Les activités à valeur ajoutée	■
La mobilité des acteurs de la chaîne de valeur	■
Services	
La disponibilité et l'accès des producteurs aux services de conseils et d'informations	■ Alerte 3
La disponibilité et l'accès des acteurs de la chaîne de valeur au financement	■ Alerte 2
Consommation	
La sécurité alimentaire perçue des produits fruitiers	■

- Impacte très négatif
- Impacte négatif
- Impacte légèrement négatif
- Neutre

Details

Août | Alertes

Écosystèmes

Les infrastructures publiques pertinentes pour le secteur



Communautés

Le revenu des ménages agricoles



Alerte 1

Le revenu des ménages non agricoles



Alerte 1

Le revenu des ouvriers (et leurs dépenses alimentaires)



Alerte 1

Le revenu des femmes par rapport à celui des hommes dans le secteur



L'engagement des jeunes dans le secteur



Coordination

Le fonctionnement des plateformes du secteur et les organes de



gouvernance

La rigueur des normes et pratiques de production, de traitement et de



commercialisation

Politique et réglementation

Les capacités et services de soutien gouvernementaux pour le secteur



Investissement

La capacité du secteur privé d'investir dans le secteur et de développer



leurs fermes ou entreprises

Évaluation Rapide et Alerte Horticole

Pour éviter une crise alimentaire et une famine suite à la pandémie actuelle du COVID-19, une action urgente est nécessaire pour relever les principaux défis agricoles, y compris ceux identifiés dans le secteur horticole. L'évaluation rapide menée pour l'alerte horticole actuelle a été réalisée en août 2020. L'enquête a inclus 36 répondants couvrant 9 groupes de parties prenantes. Quatorze participants de 10 organisations différentes ont participé aux discussions de groupe. Il est prévu de répéter fréquemment les évaluations rapides, d'identifier les alertes et de déterminer les actions immédiates requises. Plus de détails sur la méthodologie et les étapes sont accessibles via ce [lien](#).

Objectif

Le but de l'alerte horticole est d'évaluer l'impact de la crise du COVID-19 sur le fonctionnement du secteur horticole. Le programme HortiFresh opère au Ghana et en Côte d'Ivoire et est une collaboration entre le Wageningen Centre for Development Innovation (WCDI) et la Dutch Development Cooperation (SNV). Au Rwanda, l'impact du COVID-19 sur le secteur horticole est évalué en parallèle dans le cadre du programme HortInvest. Plus de détails sur la méthodologie utilisée dans l'évaluation rapide sont accessibles via ce [lien](#).

Alertes dans d'autres secteurs

Des alertes similaires ont été produites en juin et juillet, et d'autres sont prévues en septembre 2020, pour couvrir l'impact de la crise du COVID-19 sur le fonctionnement des secteurs des semences, du sésame, de la pomme de terre et des engrains. Travailler avec un modèle similaire dans des secteurs et des pays différents dans un délai spécifique facilite une interprétation et une synthèse de l'impact de la crise du COVID-19 sur les systèmes alimentaires aux niveaux national, régional et mondial, tout en fournissant des informations sur les actions

Les Alertes Horticoles sont publiées pour plusieurs pays et font partie des publications de WCDI Sector Transformation.

Équipe responsable : Coulibaly Moussa, Nigninnin Silue, Adelaide Tetteh, Salome Boyd, Hermine ten Hove, Irene Koomen et Sheila Assibey-Yeboah

Citons comme suit: Alerte Horticol: Côte d'Ivoire #01, Wageningen Centre for Development Innovation, HortiFresh Programme, 08 septembre 2020

immédiates et pratiques nécessaires pour relever les défis émergents. Il offre en outre un aperçu de l'utilisation du modèle sectoriel comme outil de diagnostic pour soutenir le développement stratégique, la planification et le suivi des interventions qui visent à améliorer le fonctionnement, la résilience et l'inclusion de secteurs agricoles et de systèmes alimentaires spécifiques.

Référence institutionnelle

Cette alerte horticole est le résultat d'un projet collaboratif qui rassemble des experts du Wageningen Center for Development Innovation (WCDI), qui fait partie de Wageningen University & Research (WUR) et du programme HortiFresh hébergé par la SNV et financé par l'Ambassade du Royaume du Pays-Bas à Accra, Ghana

Organisations participantes

Cette « Alerte Horticole : Côte d'Ivoire » a impliqué des représentants des organisations suivantes dans l'enquête et les discussions de groupe : FIRCA, CNE, S2ICA, Equatorial Services Sarl, Agro Expertise, Onyx Groupe, Karite, Terres Chaudes, Agricultural Solutions For Africa (ASFA), Cosons Products, Sofa, Sopcpa, Fruignon, Soleil d'Afrique, E2S, Nembel Invest SA, Ranch de Koba, Tropic Mango, Ouattara Trading, Agro Plus, Sopcpa, Itia Sarl, Comptoir d'Élevage du Nord, Unité de Séchage de Mangue de Ouangolodougou (USMO), Yao Tropico, LA & Fruits, COSUCO, COPRAKO, Coop Gninnangnon, Scoops CPPA, Scoops UPFLA, et les petits producteurs individuel.

Pour plus d'informations :

Wageningen Centre for Development Innovation
info.cdi@wur.nl | www.wur.eu/wcdi

Responsable de projet : Salome Boyd
Email : salome.boyd@wur.nl

HortiFresh programme
www.hortifresh.org

Responsable de projet : Coulibaly Moussa
Email : moussacoulibaly@snv.org